

ARGANA CLUB DE CHASSE

PROMOTEUR TOURISTIQUE

Gestion de zones de chasse touristique

CAILLES (4.10.2009 au 03/2010) (v.s.d.l.)

SANGLIERS (4.10.2009 au 28.2.2010) (t. les jours)

PERDRIX (4.10.2009 au 03.1.2010) (dim)

BECASSINES (15.11.2009 au 15.2.2010) (t. les jours)

Chasse mixte à un ou plusieurs des gibiers ci-dessus du 4 octobre 2009 au 26 février 2010

4 NUITS / 3 JOURS DE CHASSE MIXTE

Zones du nord, KENITRA, BENSLIMANE, Cailles, Bécassines, Perdrix, Sangliers

Chasseur: 963 Eur.

Accompagnant(e): 482 Eur.

Le prix comprend:

L'accueil, les formalités de douane et de police à l'aéroport d'arrivée au Maroc.

Les transferts et transports à la chasse au véhicule de location base 4 personnes.

*L'hébergement en demi-pension, chambre double sur les territoires de chasse en hôtel ****.*

La chasse avec guides et rabatteurs éventuels.

Le prix ne comprend pas:

Le transport aérien.

Les assurances.

Le permis de chasse, port d'arme et de chasse (300 Eur.)

Les pourboires extra et dépenses personnelles.

Le carburant du véhicule.

Documents nécessaires à nous faire parvenir impérativement 1 mois avant votre départ pour le Maroc:

- Photocopie de votre passeport (3 premières pages).
- Photocopie de votre permis de chasse avec volet de validation récent.
- 4 photos d'identité
- Numéro, marque, type et calibre du fusil
- La journée de chasse en plus, demi-pension, chambre double et transports inclus: 244 Eur.

- Sauf Bécassine de 15 novembre à 26 février. Perdrix du 4 octobre à mi-décembre.
- Votre chien est le bienvenu. Carnet de vaccins à jour. Voir compagnie aérienne Royal Air Maroc ou votre agent de voyages.
- Le cota suivant l'arrêté annuel de Chasse (Réglementation au Maroc).
- Avance de 100% sur tous produits mis en accord.

E-mail: argana.club.de.chasse@gmail.com

Site: www.chasseendirectaumaroc.com